

## ACCUEIL DE LOISIRS INSCRIPTIONS VACANCES D'ETE 2024

NOM et Prénom de l'	enfant		né(e)	le
NOM et Prénom de l'e	enfant		né(e)	le
NOM et Prénom de l'e	enfant		né(e)	le
Je soussigné (e) loisirs le  ou les jours su	uivants : (je mets une X d	lans la ou les cases co	ncernées)	on de mon enfant à l'acc
	MATIN 8h30 à 12h	REPAS 12h00 à 13h30	APRES-MIDI 13h30 à 18h30	JOURNEE 8H30 à 18H30
	·	SEMAINE 1		
Lundi 8 juillet				
Mardi 9 juillet				

## Mercredi 10 juillet Jeudi 11 juillet Vendredi 12 juillet **SEMAINE 2** Lundi 15 juillet Mardi 16 juillet Mercredi 17 juillet Jeudi 18 juillet Vendredi 19 juillet **SEMAINE 3** Lundi 22 juillet Mardi 23 juillet Mercredi 24 juillet Jeudi 25 juillet Vendredi 26 juillet **SEMAINE 4** Lundi 29 juillet Mardi 30 juillet Mercredi 31 juillet Jeudi 1 août Vendredi 2 août

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- Les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par le SDJES
- > Les réservations sont fermes et définitives
- > Seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- Le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

QUOTIENTS		TARIFS					
		JOURNEE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS	SORTIE	VEILLEE	
1	≤ 500	8,27 €	7€	3.79 €	10.03 €	6.97 €	
2	501 ≤ 760	12.06 €	8.91€	5.70 €	14.55 €	8.88 €	
3	760 ≤ 1000	14.60 €	10.18€	6.97 €	17.79 €	10.15 €	
4	> 1000	15.56 €	11.12€	7,91 €	19.09€	11.09€	

Date de	réception	en mairie o	u accueil de	loisirs
---------	-----------	-------------	--------------	---------

Signature des parents :

La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF ou MSA (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2023/2024 complétée.